



Innovation & Performances

Développement de systèmes de culture innovants en Poitou-Charentes

Plus d'Agronomie pour une Agriculture Durable

Fiche Technique n°5 mai 2012

DESHERBAGE LOCALISE AU SEMIS

Objectif : réduction des herbicides

- ☞ Diminution de la quantité d'herbicide racinaire de post semis-prélevé, en ne traitant que la ligne de semis sur une largeur de 20 à 25 cm.

Description de la technique

- ☞ Réalisation en un passage du semis et du désherbage de post-semis/pré-levée, localisé sur le rang pour les cultures sarclées (maïs, tournesol, colza ...).
- ☞ Matériel nécessaire :
 - Cuve de 200 à 1 500 l,
 - Pompe électrique,
 - Régulation : DPM ou DPAAE,
 - Filtre, « nourrice », filtre et anti goutte sur le porte jet,
 - Buses spéciales « répartition uniforme ».
- ☞ La cuve est placée à l'avant du tracteur ou directement sur le semoir, et permet d'alimenter une buse par rang. La zone de traitement est réduite des 2/3, et uniquement sur la ligne de semis (bandes de 20 à 25 cm). L'inter rangs est entretenu avec la bineuse. L'alimentation se fait par une pompe électrique branché sur un nourrice comportant autant de départ que de rangs de semis. Une régulation permet d'avoir le bonne dose hectare.
- ☞ Les buses doivent être à répartition uniforme car il n'y a pas de recouplement de jet.



Avantages

- ☞ 2/3 d'herbicide en moins,
- ☞ Amélioration de l'efficacité du traitement car l'application est sur sol frais,
- ☞ Peu de dérive même en condition venteuse car traitement près du sol,
- ☞ Pas de concurrence sur la ligne de semis pendant un mois,
- ☞ Gain de temps : deux passages en un,
- ☞ Faible coût d'investissement.



Projet régional « Systèmes de Cultures Innovants »

Chambres d'Agriculture des Deux-Sèvres

B.P. 80004

79230 PRAHECQ

Contact : E. BARATON 05.49.79.15.28 eric.baraton@deux-sevres.chambagri.fr

Inconvénients

- ✎ Répartition du poids,
- ✎ Surveillance supplémentaire (capacité cuve...)
- ✎ A n'utiliser que sur sols humide au moment du semis.

Remarques

- ☞ La largeur non désherbée doit être accessible par la bineuse. Cette technique peut être complétée par le même équipement monté sur la bineuse, ce qui permettra de désherber en rattrapage sur le rang, en même temps que le binage (désherbinage).

Chiffres clés

- ☞ Prix de 1 500 € HT à 6 000 € HT en fonction du volume de la cuve et option (DPA ...),
- ☞ 2/3 de produit en moins

Exemple : Semoir monograine : 6 rangs à 75 cm,
Vitesse de travail : 6,2 km/ha,
Largeur bande traitée : 25 cm,
Volume de la cuve du pulvérisateur : 600 litres,
Volume de bouillie sur la surface traitée : 180 l/ha,
Choix d'une buse Teejet TP 65015^E (65°),
Débit pour 180 l/ha : 0,47 l/mn à 1,9 bars,
Surface semée pour une cuve de 600 litres de bouillie : 10 ha,
Surface désherbée (bandes) : 3,33 ha

Conclusion

Technique intéressante à utiliser en complément du binage et ou d'un désherbage de post levée, réduction significative de la dose d'herbicide en améliorant les conditions d'application sur sols humides.

Coordonnées du constructeur (liste non exhaustive)

SCATAIR MARKUS Technology : www.scatair.fr

BRAD & SARRAN : www.brard-et-sarran.com

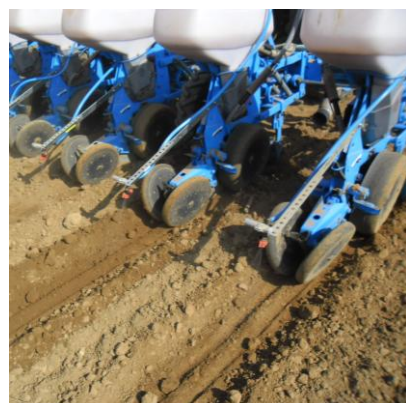
SOPERMA : www.soperma.fr 64 DOAZON

ROBOT FRANCE AQUITAINE : robot.francequitaine@free.fr 33 BLANQUEFORT

Contribution financière : Agence de l'Eau Adour-Garonne ; Agence de l'Eau Loire-Bretagne ; FranceAgriMer ; Conseil Régional de Poitou-Charentes ; Fondation Xavier Bernard ; Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural – CASDAR « Ecoherbi »

CONTACTS pour vous aider à choisir et régler votre pulvérisateur

- Daniel Colin 05.49.77.15.46 daniel.colin@deux-sevres.chambagri.fr
- Eric Baraton 05.49.77.15.28 eric.baraton@deux-sevres.chambagri.fr



Projet régional « Systèmes de Cultures Innovants »

Chambres d'Agriculture des Deux-Sèvres

B.P. 80004

79230 PRAHECQ

Contact : E. BARATON 05.49.79.15.28 eric.baraton@deux-sevres.chambagri.fr